

CA de l'ACLF du 20 novembre 2013 Cochin

Membres présents : A.Bernheim, M.Docu-Fenzy, J.M.Dupont, F. N'Guyen Khac, P.Kleifinger, I.Luquet. C. Bilhou-Nabera, D. Penther, D. Sanlaville, Cyril Sarrauste de Menthère.

Excusés : N. Auger, M.A. Belaud-Rotureau, A. Moncla

Début de la séance à 14h

- 1) approbation du PV du dernier CA du 12.09.2013
- 2) EEQ

2-1 : EEQ en cours

Pour la cytogénétique constitutionnelle : phase de soumission terminée, phase d'expertise en cours. Quelques « bugs » informatiques mais qui selon CS sont dus à la configuration « on line » propre au système de navigation.

La participation est importante et il faut souligner la réactivité de Medifirst qui a mis en place un interlocuteur dédié à l'ACLF.

Pour l'HK : phase de soumission en cours au 20/11/2013

Problèmes de la quantité de mails reçus lors des EEQ qui surchargent considérablement les boîtes personnelles, il faut faire passer le message auprès des laboratoires qu'ils peuvent envoyer leurs doléances sur cqe@eaclf.org ce qui nous permettrait en plus de tracer toutes les non conformités du système informatique. Il faut trouver le moyen de stocker les mails sur une boîte dédiée.

2-2 : accréditation de l'EEQ

Alexis travaille dessus, Cyril précise que dans le contrat nous liant à Medifirst, il doit être fait mention que cette société accepte d'être auditée. Le transporteur qui achemine les échantillons ACPA aux laboratoires doit être accrédité. Pascale connaît un transporteur accrédité, elle se renseigne sur les modalités.

2-3 : factures d'Alexis

La TVA ne doit pas y figurer car il a un statut d'auto entrepreneur, Cyril qui a le même statut le confirme. De plus il doit renvoyer à la trésorière les factures avec la mention « acquittée ». La facture pour Alexis est signée par Chrysteale ce jour. Le contrat d'Alexis doit être signé également.

- 3) Comité de Pilotage

Les statuts du comité de pilotage qui ont été validés sont dans le manuel qualité de l'EEQ. Cf annexe. Ils sont acceptés par le bureau.

4) Guides des bonnes pratiques

Il existe un point de discordance sur la résolution attendue en constitutionnel selon les indications, Pascale fait remarquer que maintenant que nous disposons de l'ACPA, on peut être moins exigeants sur la résolution. Martine indique que tous les laboratoires ne bénéficient pas encore de l'ACPA pour tous les patients (budget national limité). Dans le guide des bonnes pratiques il faut indiquer le minimum requis.

Il faut donc revoir les arbres décisionnels mais les mettre dans un autre document que le guide des bonnes pratiques qui doit sortir avant fin décembre.

5) GFCO

Le GFCO présidé par Alain est en cours de transformation. Initialement les membres du groupe étaient surtout des cytogénéticiens travaillant dans le domaine des tumeurs solides. Du fait de l'évolution des pratiques et de la diminution très nette de la place de la cytogénétique conventionnelle appliquée aux tumeurs solides, l'origine des membres du GFCO change complètement. La FISH sur coupes d'anapath en paraffine et la biologie moléculaire sur du matériel issus de coupes d'anapath font que maintenant les cytogénéticiens sont devenus « peau de chagrin » au profit des pathologistes et des molécularistes. Il y a un besoin de formation des anatomopathologistes. Il y a également une demande pour l'évaluation externe de la qualité (GENE-TISS et Etienne Rouleau) à négocier avec l'ACLF. Les nouveaux membres du GFCO ne peuvent pas faire partie de l'ACLF car ils ne sont pas cytogénéticiens et ne peuvent pas se présenter au bureau. D'après Alain le lien historique entre GFCO et ACLF doit donc être modifié. Alain doit informer les membres du GFCO de ces changements nécessaires lors de leur prochaine AG du 17/12. JMD propose de créer un partenariat entre l'ACLF et le GFCO, ce qui permettrait au GFCO d'utiliser la plate forme EEQ de l'ACLF pour le contrôle qualité paraffine. Chrystèle, Isabelle et Florence argumentent sur les conséquences structurelles de cette mutation qu'il faut bien réfléchir.

Ces statuts à revoir seront rediscutés lors du prochain CA.

6) Mise à la nomenclature des actes de cytogénétiques

La remise à jour de la liste des actes de cytogénétiques est souhaitée par le ministère de la santé. Le but étant d'avoir la liste la plus réduite possible de BHN, seuls les actes réellement innovants seront en BHN. Pour la cytogénétique, seul le NGS est un acte innovant. L'ACLF doit faire des propositions d'actes à la CNAM. L'HAS et la CNAM veulent des dénominations d'actes qui peuvent être prescrits par un prescripteur. On s'avance vers des « packs » globaux pour un test qui comprendra tous les actes auparavant individualisés comme caryotype = culture cellulaire + réalisation d'un caryotype + conservation du culot = B + BHN...Il faut donc réfléchir sur l'intitulé d'un examen, sur ce qu'il va comprendre et sur la cotation du B.

L'ACLF doit fournir une liste avant fin décembre 2013. JMD nous envoie une liste de « packs ».

7) Trésorerie

Chrystèle a récupéré tous les comptes, nous ne sommes pas en déficit ! Le bilan financier ne sera pas aisé à faire (clôture des comptes-fin août) car le délai de paiement des CHU est important.

Pour MCO, il manque encore le règlement de quelques hôpitaux publics pour le dernier congrès. Le dernier solde était de l'ordre de 9262,21€ dont 6420,75€ pour l'ATC. Fin octobre le solde était de 38696 €. Restaient à payer : les factures d'Alexis et le buffet de la matinée accréditation du 20/11/13 (1027€). CBN doit voir le comptable mi-janvier 2014. Un rappel va encore être effectué pour ceux qui n'ont pas encore payé leur cotisation.

8) Assises de Génétique

Une réunion du conseil scientifique des Assises aura lieu le 2/12/13. Elle réunira les experts nommés par chaque spécialité, ceux-ci auront au préalable lu et noté les abstracts. Cette réunion va décider du choix des communications orales par session et des communications orales en plénière. Florence, Alain, Martine, Nathalie, Anne, Damien et Marc Antoine ont été désignés comme experts et lisent les abstracts.

Congrès de Lyon

Nous discutons les différents points avec Damien au téléphone.

Les conférences plénières :

1. NGS J.Vermeesch et Gael Pierron
2. Prénatal V.Malan et JM Costa : DPNI
3. Onco-hémato J.Ghysdael et K.Tarte (a reconvoquer ?)
4. C. Rougeulle XACT
5. R.Touraine et S.Malinge, inactivation et actualité du chromosome 21
6. Marie-caroline Le Bousse : Myélofibrose primitive et niche hématopoïétique : une mauvaise graine dans un mauvais sol ?
7. Edith Heard remplacée par ? : C.rougeole ou Anne Salomon ?
8. Conférence de clôture : Marcel Mechali (Cyril doit le contacter) domaines chromatinien
9. dernière pause réduite et clôture à 16h30
10. Modérateurs au sein du bureau

Les différentes options pour la soirée ont été discutées et celle d'un repas dans un restaurant a été retenue (la Tour Rose par exemple).

Date proposée du prochain CA en janvier, 16 janvier de 10H à 13h